

20.— La ville de Montréal confie à une compagnie locale le soin de construire dix-sept cents maisons en briques pour servir de logements aux ouvriers.

21.— Toute la région du nord, dans le bassin Mackenzie, depuis le fort Norman en allant vers le pôle, aurait dans son sous-sol d'abondants gisements de gaz naturels, de charbon et de pétrole, au dire des explorateurs.

22.— M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition provinciale décide finalement d'accepter l'offre que lui faisaient les employés du Tramway, à Montréal, d'agir comme leur représentant au bureau d'arbitrage qui doit rétablir l'accord entre eux et leurs patrons.

24.— En présence des hon. MM. Mercier, ministre des Terres, et Galipeault, ministre des Travaux Publics et du Travail dans le gouvernement de Québec, et de plusieurs autres députés et notables de la place, a lieu à Saint-Jérôme, Lac-St-Jean, la bénédiction d'un pont métallique sur la rivière Métabetchouan.

25.— S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières célèbre le 22ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

27.— La Chambre de Commerce du District de Montréal constate et dénonce que l'absence d'un traité formel de commerce entre le Canada et la France nuit considérablement aux relations commerciales entre les deux pays, et c'est la cause que les Etats-Unis sont en passe d'éliminer les négociants canadiens sur le marché français.

— Le gouvernement de la province de Québec décide d'envoyer deux représentants, les honorables MM. Caron et Delâge, aux grandes fêtes du 3e centenaire de la découverte des Grands Lacs par Samuel de Champlain. Ces fêtes auront lieu à Panetanguishene, Ont., les 2 et 3 août prochain.

— Le gouvernement fédéral du Canada a résolu de prendre des mesures efficaces en vue de porter remède au chômage, dont les proportions croissantes sont pleines de menaces pour l'hiver prochain. A cette fin, le Ministre du Travail provoquerait, à l'automne, une conférence entre les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des municipalités et des syndicats de métiers, dans le but d'élaborer un programme capable d'activer le travail.

28.— M. Herbert Greenfield accepte la proposition de devenir Premier Ministre, en Alberta, et il annonce qu'il sera bientôt en mesure de faire connaître le personnel de son cabinet.

— Les feux de forêts menacent plusieurs villes et villages en Nouvelle-Écosse ; un petit hameau, celui de New-Haven, près Sydney, est rasé et 400 personnes se trouvent entourées par une ceinture de feu. On réussit à les soustraire

à ce grave péril. L'incendie détruit pour des milliers de piastres de bois d'œuvre, tant sur pied que dans les cours à proximité des scieries, comme à Nelson, sur la Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

29.— Ce matin décède à St-Hyacinthe l'hon. M. E. Bernier, ancien ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Laurier, à l'âge de 79 ans.

— On construit à Montréal, une nouvelle et importante station de radio-télégraphie, pour le service du ministère de la Marine. Cette station sera sise au Sault au Recollet et remplacera le poste existant aujourd'hui sur la jetée Tarte, dans le port.

— Au ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, on estime déjà à plusieurs millions de piastres, et sans posséder encore de rapports définitifs, les pertes qu'ont subies nos forêts par suite des incendies récents.

— La neuvième convention annuelle des Services sanitaires de la Province de Québec se termine ce soir au Séminaire de Chicoutimi. Environ cent vingt médecins de toutes les parties de la Province y prennent part. Cette convention a duré deux jours.

31.— On annonce la mort de l'hon. M. James Domville, membre du Sénat canadien pour le Nouveau-Brunswick, et de M. Alex.-C. Ross, financier, ancien député fédéral libéral, du Cap-Breton-Nord, Nouvelle-Écosse.

— Seize mille employés de chemins de fer de l'État, dans l'Ouest canadien, voient leur salaire réduit de 12 pour cent, à compter du 15 juillet dernier, selon la politique adoptée à ce sujet.

La ruse du grec

Un pauvre Grec, raconte l'historien Macrobe, avait pris l'habitude de présenter à Auguste, quand il descendait de son palais, une épigramme en son honneur. Cette flatterie n'avait aucun succès.

Un jour que le poète s'apprêtait à renouveler sa démarche, l'empereur traça rapidement de sa main une épigramme grecque et la lui fit remettre comme l'autre s'avancait. Le Grec, aussitôt, témoigna son admiration, et, s'étant approché du prince, il poussa l'astuce jusqu'à tirer d'une misérable bourse quelques deniers qu'il lui présenta, en disant :

— Cela n'est point, sans doute, proportionné à ta fortune, ô César ! je te donnerais plus si je possédais davantage.

Ce trait provoqua un rire universel, et Auguste, ayant appelé son trésorier, fit compter 100,000 sesterces au pauvre Grec.